

Réf: Dossier 420419

Avis de constitution

SOCIETE « HERMANN & HAAS »

Siège ABIDJAN COCODY Angré 8ème tranche, Lot 3,  
Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERMANN & HAAS »

Objet : - Prestation de services intellectuels dans le domaine de l'ingénierie (Sciences et techniques ;  
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré 8ème tranche, Lot 3,  
Ilot 25

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOUSSUI AHOU SYNTICHE MYRIAM  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06420 du 03/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39430/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

